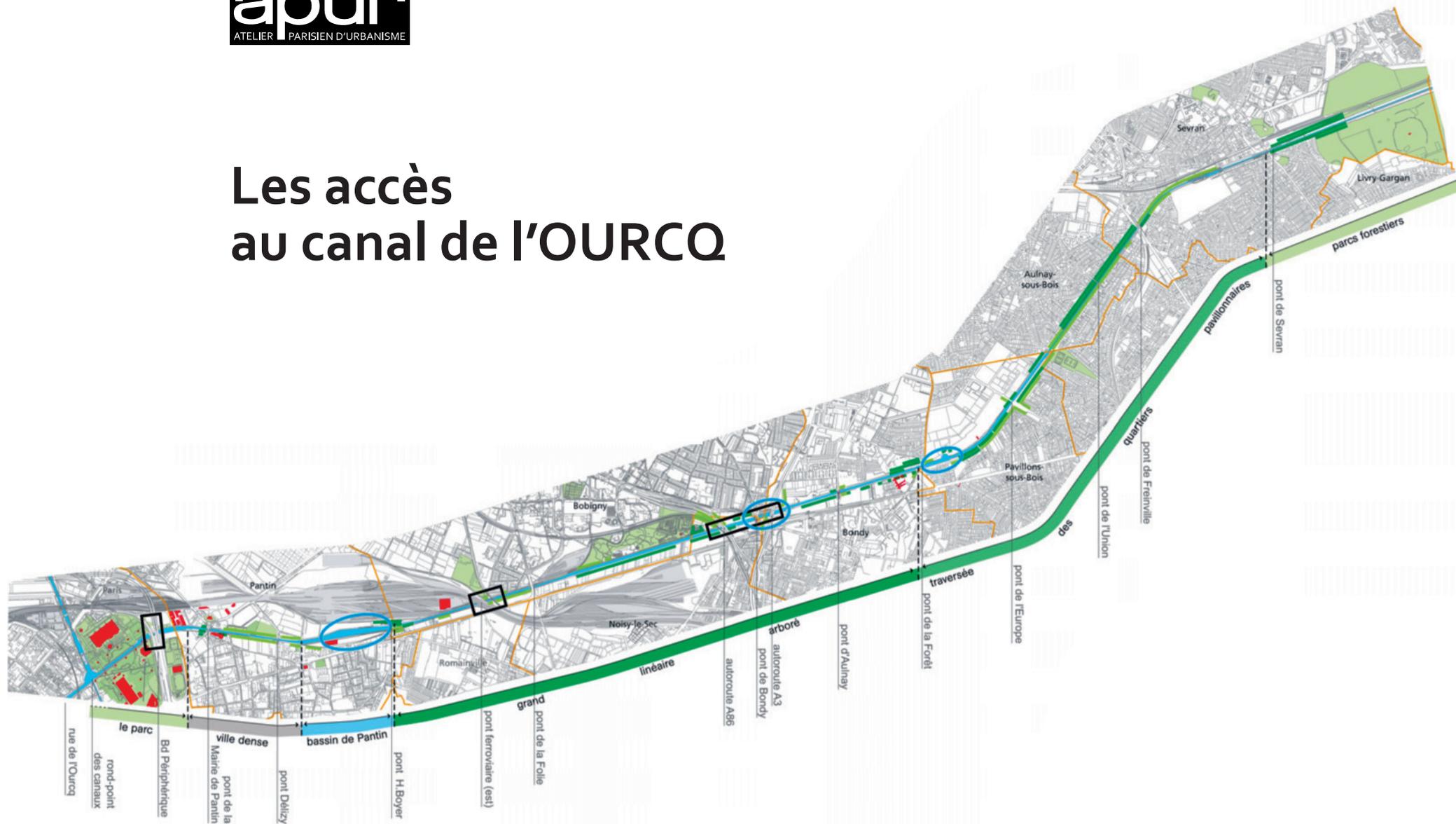


Les accès au canal de l'OURCQ



Principaux types des différents accès au canal de l'Ourcq

Transversal

- *Accès transversal au canal ayant peu de différence de niveau avec celui de la berge*
- *Accès transversal au canal ayant une grande différence de niveau avec celui de la berge*

Longitudinal

- *Accès longitudinal au canal ayant peu de différence de niveau avec celui de la berge*
- *Accès longitudinal au canal ayant une grande différence de niveau avec celui de la berge*

Lié à un ouvrage de franchissement

- *Transversal*
- *Longitudinal*

Accès Transversaux au canal

- Accès transversal au canal ayant peu de différence de niveau avec celui de la berge

Avenue de Livry, Aulnay-sous-Bois



Allée Gabrielle, Les Pavillons-sous-Bois

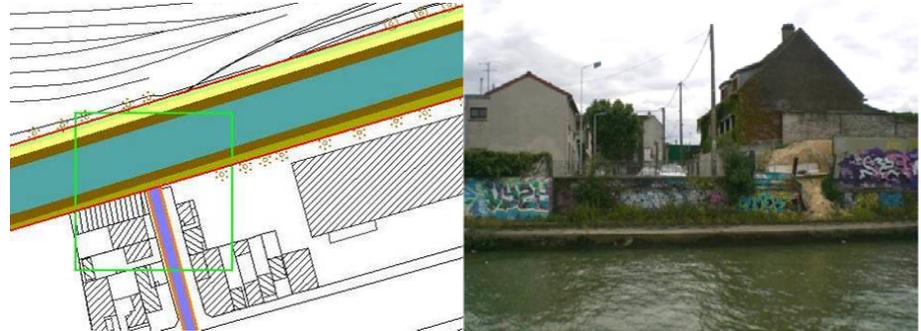


- Accès transversal au canal ayant une différence de niveau avec celui de la berge

Accès en bout de l'allée du Maréchal Vallée, Sevrans



Impasse Alphonse Müller, Bobigny

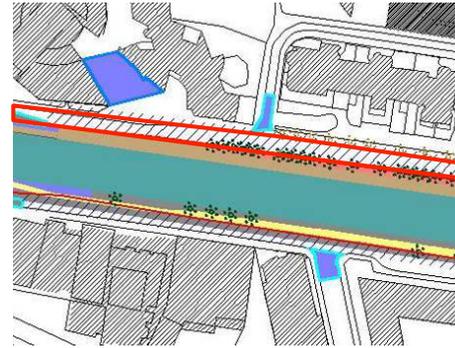
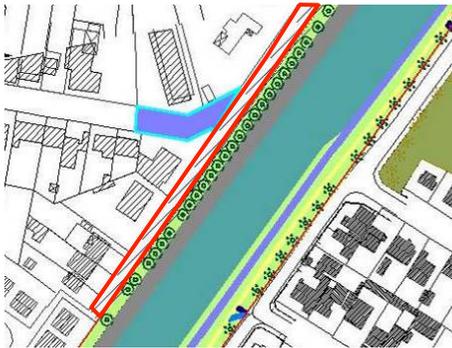


Accès Longitudinaux au canal

- Accès longitudinal au canal ayant peu de différence de niveau avec celui de la berge

Allée Saint Anne, impasse Saint Anne, Pavillons-sous-Bois

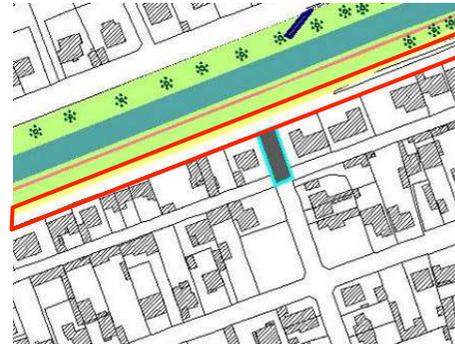
Quai de l'Ourcq, Pantin



- Accès longitudinal au canal ayant une différence de niveau avec celui de la berge

Piste cyclable, Aulnay-sous-Bois

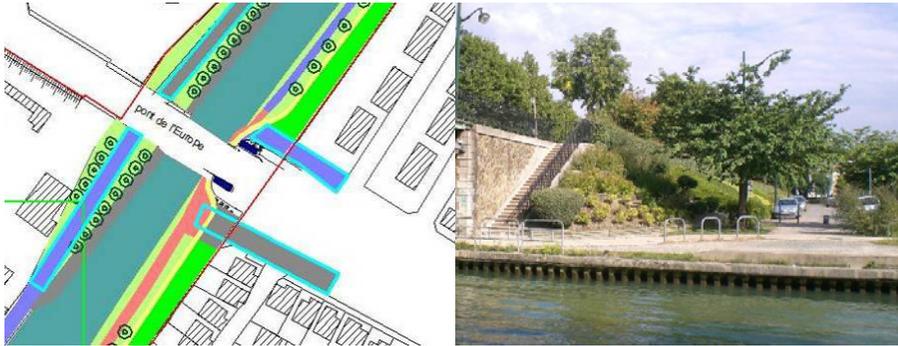
Boulevard de la République, Sevran



Accès Liés à un ouvrage de franchissement

- Accès transversal au canal

Pont de l'Europe, Pavillons-sous-Bois



Pont de Délizy, Pantin



- Accès longitudinal au canal

Pont Henry Boyer, Bobigny

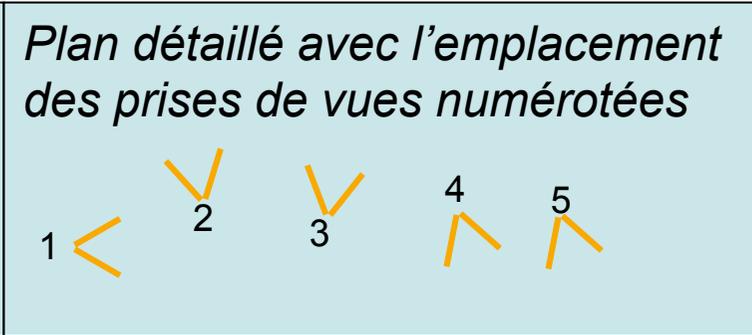
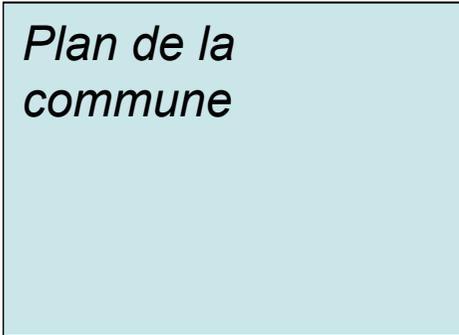
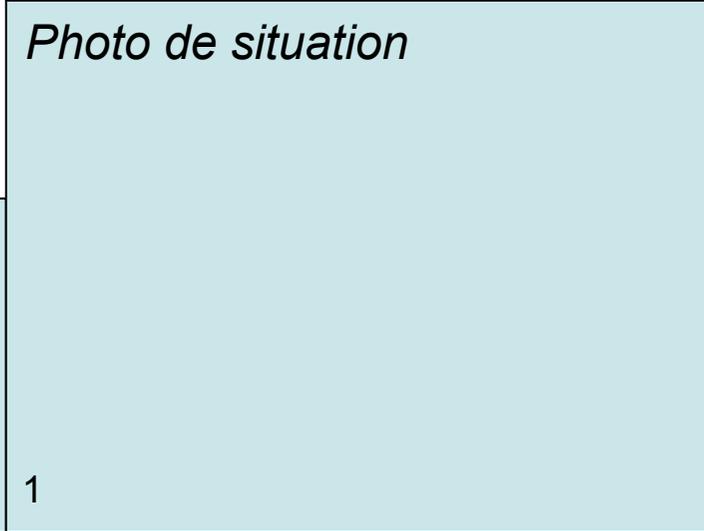


Passerelle Conforama, Bondy



Principe de présentation

Ville



<p><i>Photos numérotées des différents accès</i></p> <p>2</p>	<p>3</p>
<p>4</p>	<p>5</p>

⊖
Les points négatifs

⊕
Les points positifs

<p><i>Traitement de sol de la berge nord</i></p> <p>Berge nord</p>
<p><i>Traitement de sol de la berge sud</i></p> <p>Berge sud</p>

Légendes

Nature des sols

-  *Asphalte*
-  *Béton*
-  *Dalles béton*
-  *Pavés*
-  *Stabilisé*
-  *Terre*
-  *Piste cyclable (asphalte)*

Végétation

-  *Bande enherbée*
-  *Bande végétale*
-  *Friche*
-  *Peuplier*
-  *Non peuplier*
-  *Végét. hors DPF*
-  *Peuplier hors DPF*
-  *Non peuplier hors DPF*

Accès

-  *Accès automobile*
-  *Accès vélo*
-  *Accès piéton*
-  *Accès bateau*
-  *Accès privé*
-  *Berge accessible de plein pied sans clôture*

Projets

Paris / Communes

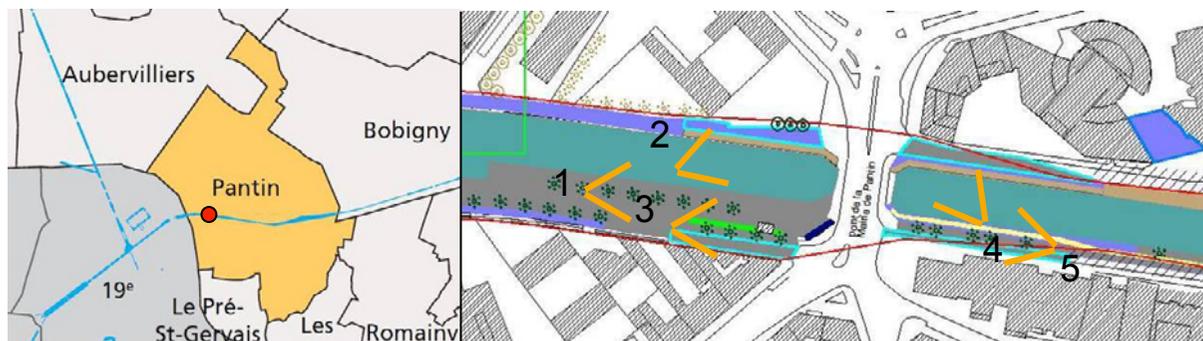
-   *Accès à améliorer*
 -   *Ouvrir les impasses*
 -   *Accès à créer*
 -   *Accès en projet*
- 

 *Limites du Domaine Public Fluvial*

 *Limites des séquences*

 *Limites communales*

Pont de la Mairie de Pantin



- Disparité des essences d'arbres
- Les 4 rampes sont traitées différemment
- Discontinuité du traitement de la piste cyclable
- Certaines bandes d'asphalte perpendiculaires sont incongrues.



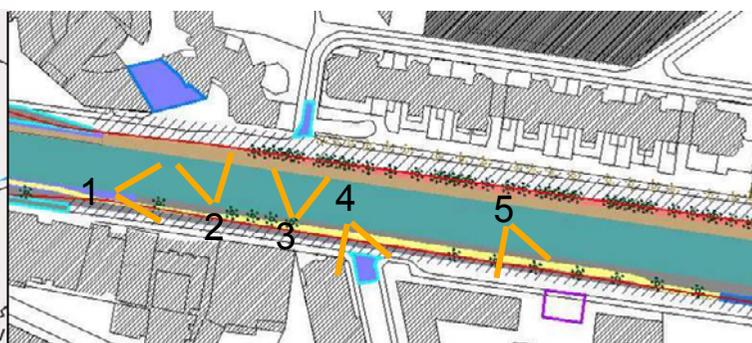
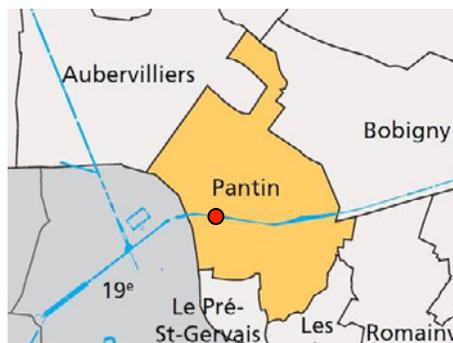
- Nombreuses connexions vers les berges
- Largeur confortable des berges
- Présence importante de pavés.



Centre National de la Danse, quai de l'Aisne



1



2



3



4



5



-La piste cyclable aurait put être intégrée à la voie circulée au bénéfice des cheminements sur la berge.

-Bande d'asphalte trop large au détriment des pavés.

-Interruption des plantations d'alignement

-Les matériaux de sol de la berge nord sont traités sans rapport avec ceux de la berge sud.

-La voie de la berge nord est isolée de l'eau : stationnement bilatéral et haie continue.



-Aménagement homogène sur l'ensemble de la berge sud.

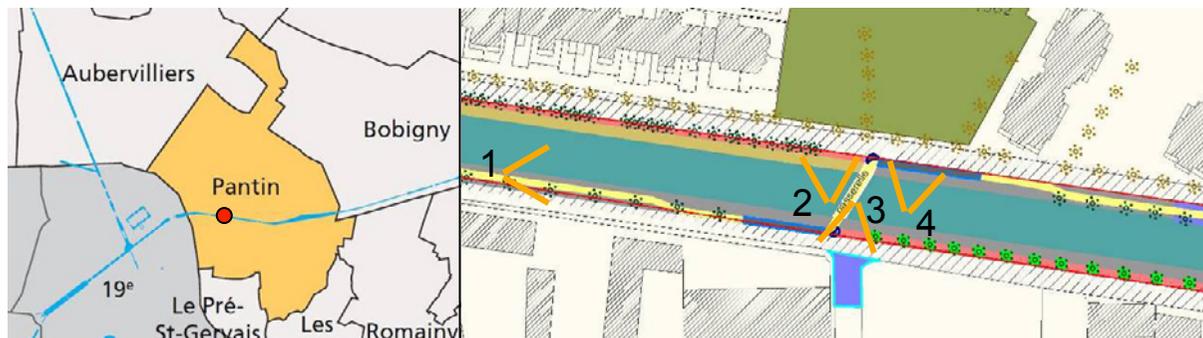


Berge nord



Berge sud

Quai de l'Ourcq, Quai de l'Aisne



- Conflit d'usage entre les piétons et les cyclistes.

- Mobilier urbain hétérogène : couleur canaux, couleur Pantin.



+ Certains sols sont perméables.

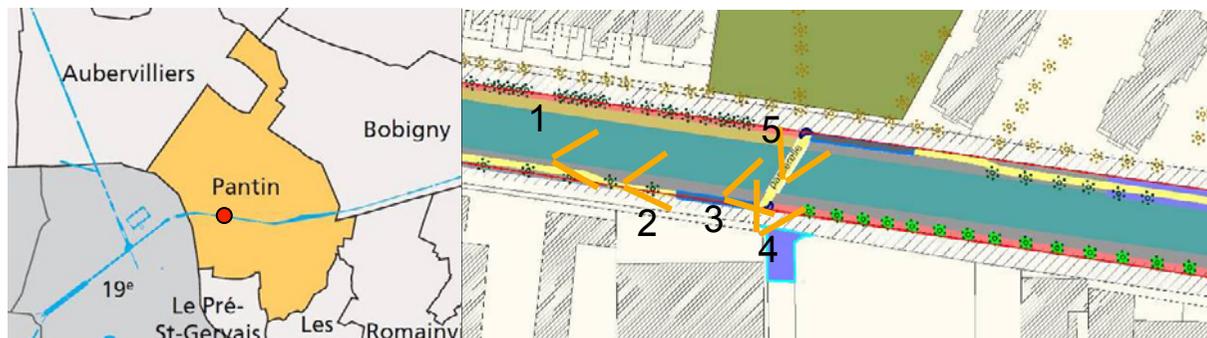
+ Présence de mobilier urbain varié.



Passerelle dans le prolongement de la rue de la Distillerie



1



2



3



4



5



- Espaces résiduels de la sous face à quai de la passerelle
- Emprise d'asphalte trop importante, d'où l'intérêt d'envoyer les cyclistes sur la voie circulée.
- Hétérogénéité des matériaux de la berge nord.



- +Passerelle transparente et facilement accessible.



Berge nord

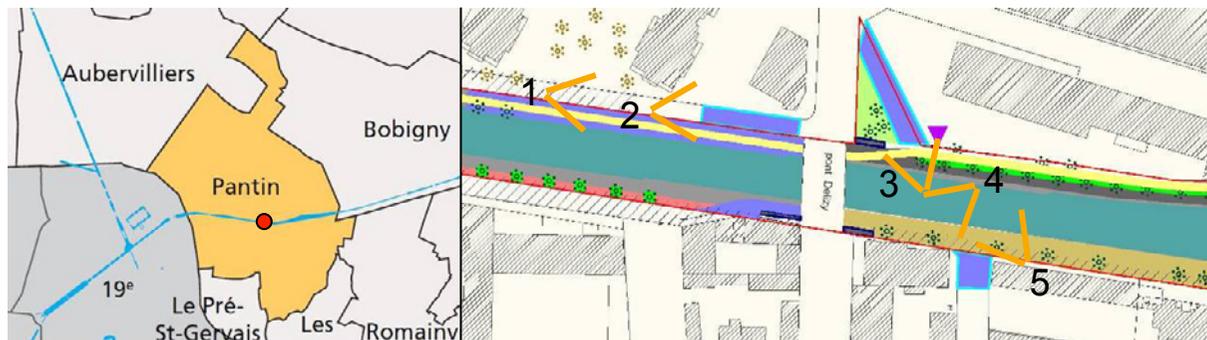


Berge sud

Pont de Delizy



1



2



3



- Bord à quai en berge sud surélevée.
- Hétérogénéité des sols de la berge sud



4



5



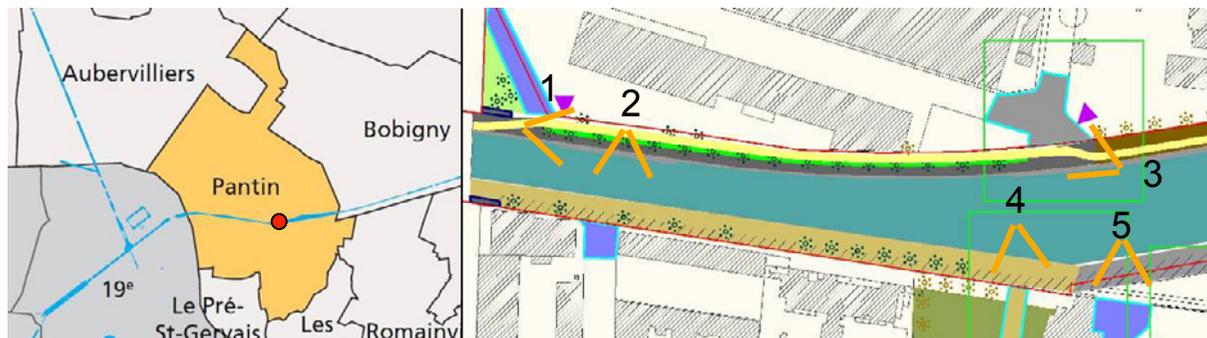
- Nombreuses connexions vers les berges
- Traitement en meulière des murs d'escalier en vis-à-vis
- Présence végétale associée à l'ouvrage en berge nord.



Berge nord

Berge sud

Entre le pont Delizy et la rue du Cheval Blanc en berge nord et le mail Ch. De Gaulle en berge sud



- Hétérogénéité du mobilier urbain en berge nord
- Interruption des alignements d'arbres en berge sud
- Aménagement de la piste cyclable avec alignement d'arbre en milieu de la berge
- Grande variété de matériaux de sols
- Berge sud trop minérale



Berge nord



- Bande végétale perméable entre le bord à quai et la piste cyclable.
- Nombreux accès carrossables
- Accès vers l'église de Pantin largement dimensionné.

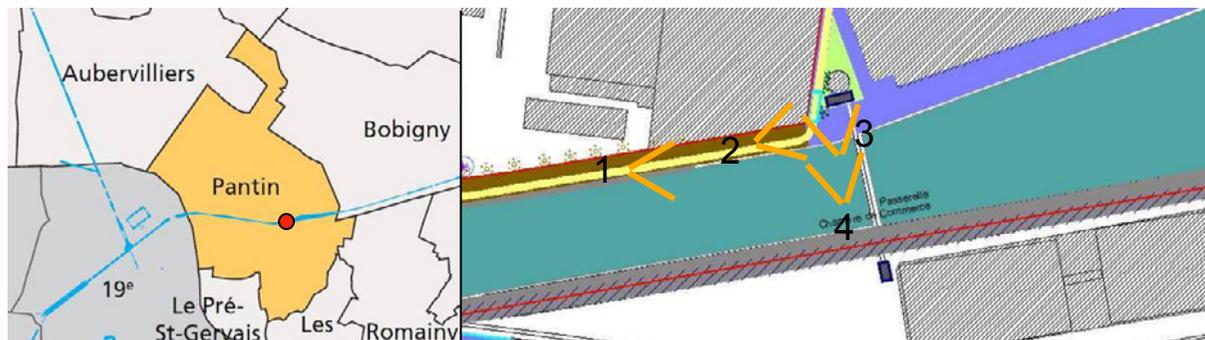


Berge sud

Port de Pantin



1



2



3

-

- Piste cyclable éloignée du canal
- Partie de la berge nord , au droit des activités inaccessibles et très minérale

+

- Bonne répartition asphalte et gazon
- Pavés non jointés et enherbés en berge sud
- Niveau de l'eau proche de celui de la berge



4

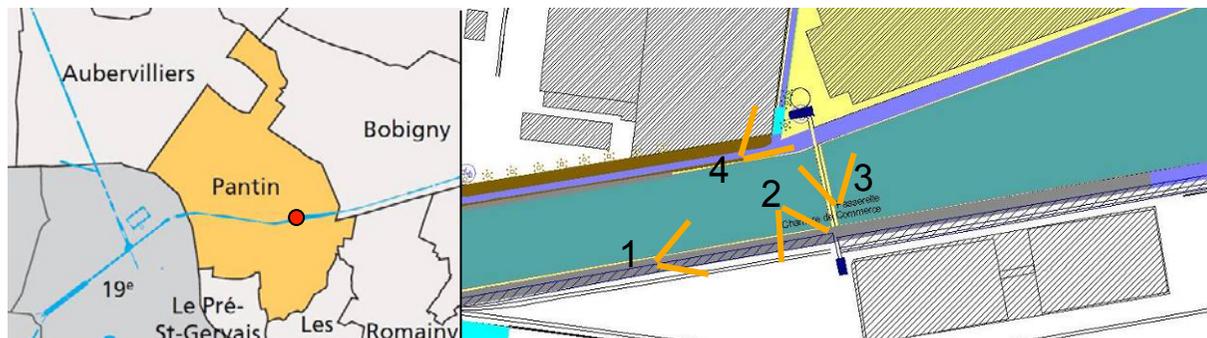


Berge nord



Berge sud

Passerelle de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris

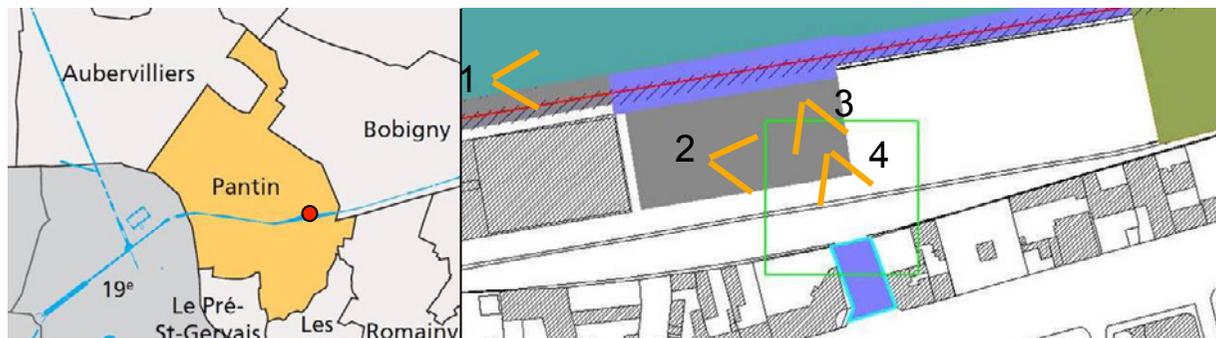


- Inaccessible aux handicapés
- Mauvais état général et couleur bleue incongrue

- + Poutre passerelle aérienne et transparente
- Les points d'appuis de la passerelle ne pénalisent pas la continuité des cheminements au bord à quai.
- Présence de l'ancien revêtement des sols liés à l'activité portuaire (voie ferrée, pavé, béton...).



Rue Ernest Renan entre la RN3 et le port de Pantin

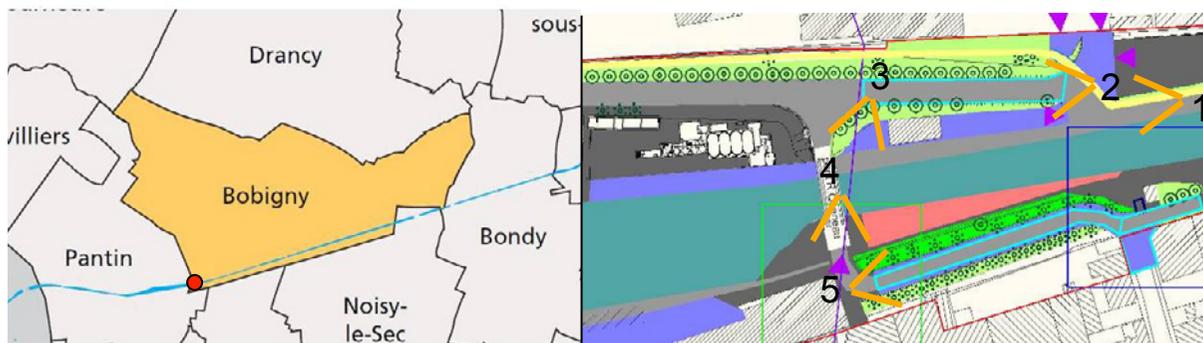


-
- Trop grande présence d'asphalte et de béton sur le port amené à être reconfiguré.
- Absence de plantation sur la rue Ernest Renan.
- Berges trop minérales et imperméables

- +
- Ouvre une perspective vers le parc de la Corniche à Romainville
- Largement dimensionnée et forme une liaison entre la RN3 et le futur parvis du bâtiment de la CCIP
- Voie carrossable



Pont Henri Boyer et rue Henri Queneau



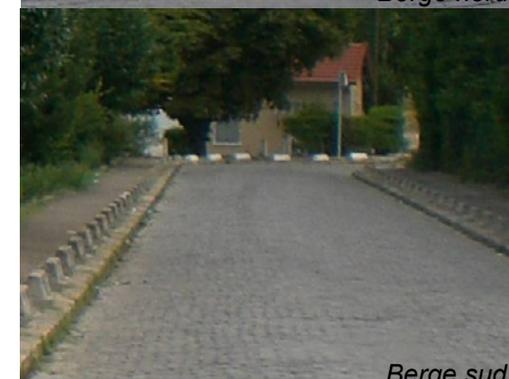
- Perspective depuis la rampe vers le canal obstrué par un édicule
- Une grille sépare en 2 la berge condamnant un des accès au canal depuis le pont.
- Au droit de l'ouvrage les cheminements sont contraints, en berge sud par la culée et en berge nord par l'étréouissement du quai et la présence des activités portuaires.



- Pont traditionnel : poutre cadre métallique posée sur un pavillon en meulière faisant office de pile.
- Chaussées des rampes en pavé et garde corps traditionnels

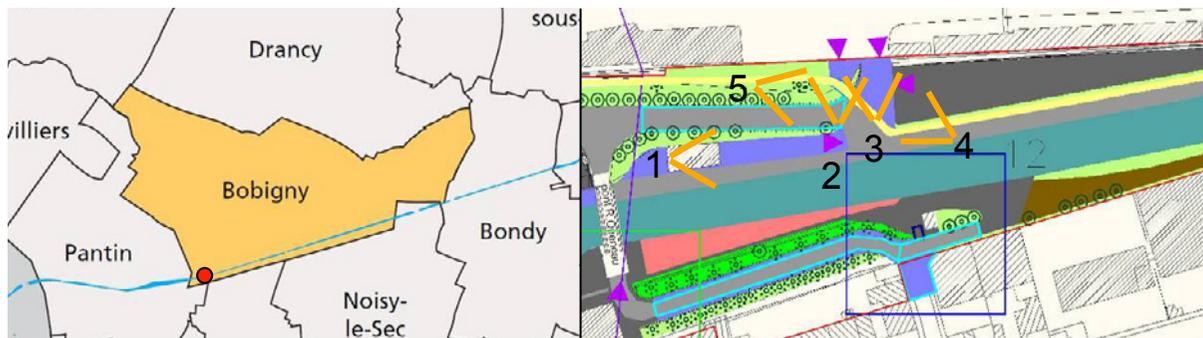


Berge nord



Berge sud

Accès au Technicentre Est Européen SNCF



- L'entrée du Technicentre est très largement dimensionnée et débouche au droit de la piste cyclable.

- En berge nord, l'accès en bord à quai est sous contrôle et les piétons ne peuvent qu'emprunter la rampe.

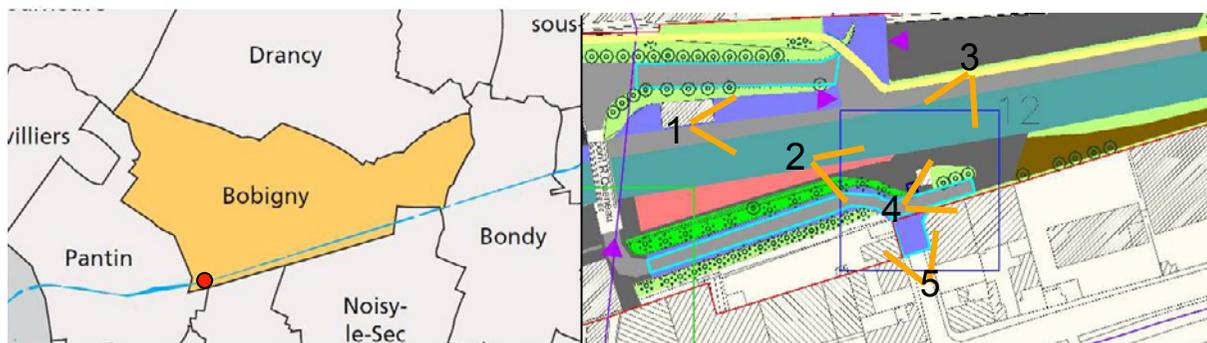
-Présence de béton sur la berge sud



- La rampe du pont Queneau constitue un point d'accès essentiel aux vastes emprises ferroviaires.



Accès à la berge sud depuis la rue Raymond Queneau



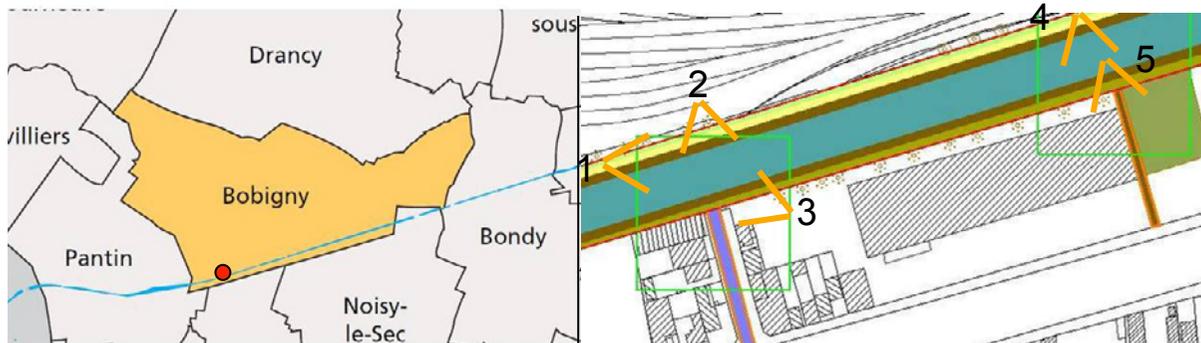
- Usage excessif du béton : banc au pied du talus, base des peupliers abattus et traitement de sol sur la berge autour de l'édicule.
- Les haies d'arbustes sur la rampe et l'édicule à quai cachent le canal depuis la rue
- Mobilier urbain inadapté au site.



- Lieu caractérisé par les différents nivellements et leurs liaisons entre la rue, le pont et la berge.
- Les peupliers sur les rampes signalent la présence de l'ouvrage de franchissement.



Impasse Alphonse Müller, impasse Bréant condamnée



-Projet en cours d'étude dans le cadre de la ZAC Eco-cité en berge sud

⊖

- Dénivelé d'environ 2.5m entre la berge et l'impasse Müller

-Couronnement du quai en Béton imitation pierre

⊕

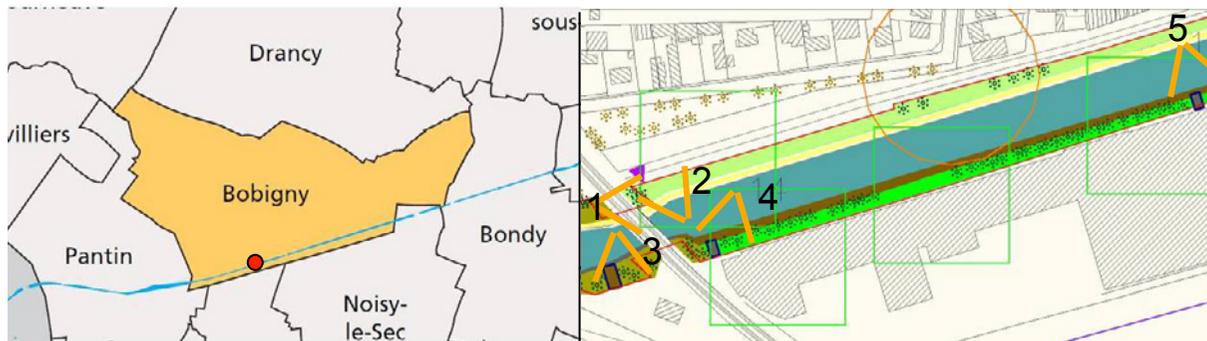
-Arbre de grand développement en surplomb de la berge sud sur la parcelle Batkor

-Clôture ajourée délimitant les emprises ferroviaires le long de la berge nord.

-Présence de la voie ferrée en berge sud qui s'élève progressivement à niveau avec l'impasse Bréant



Le canal en tranchée entre le pont ferroviaire du faisceau Est et le pont de la Folie



-Projet en cours d'étude dans le cadre de la ZAC Eco-cité en berge sud



- Dénivelé absorbé par une forte pente entre le bord à quai et les terrains de l'ancienne usine MBK qui pénalise les accès vers le canal depuis la RN3.



-Configuration du canal en tranchée.

- les quartiers résidentiels situés en surplomb de la berge nord pourraient accéder au canal par la mise en place d'un franchissement des voies ferrées.

-Friche actuelle favorisant la bio diversité sur les talus de la tranchée et de part et d'autre des faisceaux ferroviaires.

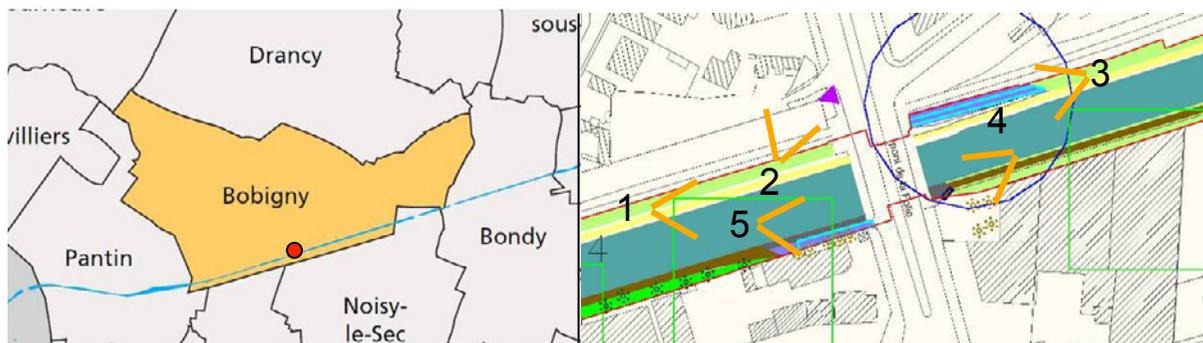


Berge nord



Berge sud

Pont de la Folie



-Projet en cours d'étude dans le cadre de la ZAC Eco-cité en berge sud

⊖

-Le passage par le pont d'une berge à l'autre est difficile :

- Un seul accès sur la berge nord
- Un seul accès sur la berge sud

- Le pont est difficilement franchissable pour les piétons : poutre cadre en structure du pont et trafic routier intense.

- Le dédoublement du pont s'est fait sans rapport avec l'ouvrage d'origine conservé.

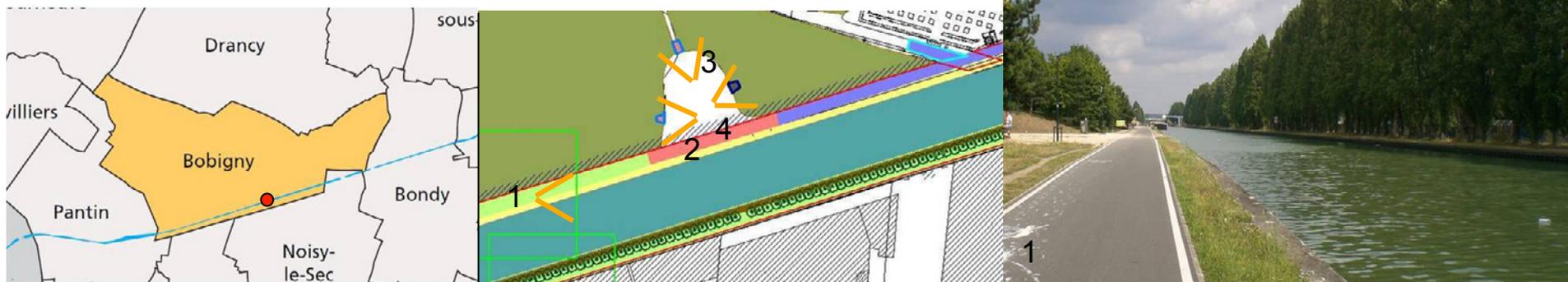
- La présence du pont n'est pas signalée par une végétation de haute tige.

⊕

-La configuration du site en tranchée ne génère pas d'espaces résiduels en sous face du pont.



Parc départemental de la Bergère



-Projet en cours d'étude dans le cadre de la ZAC Eco-cité en berge sud

⊖

- La piste cyclable présente un revêtement imperméable en rupture avec les sols du parc.
- Conflits d'usage sur la berge nord.
- hétérogénéité des matériaux de la berge nord

⊕

- Pas de présence de clôture entre le parc et le DPF en berge nord
- En berge sud, alignement régulier et continu des peupliers.
- En berge sud traitement naturel et perméable du sol.
- Le parc va faire l'objet d'une réhabilitation.

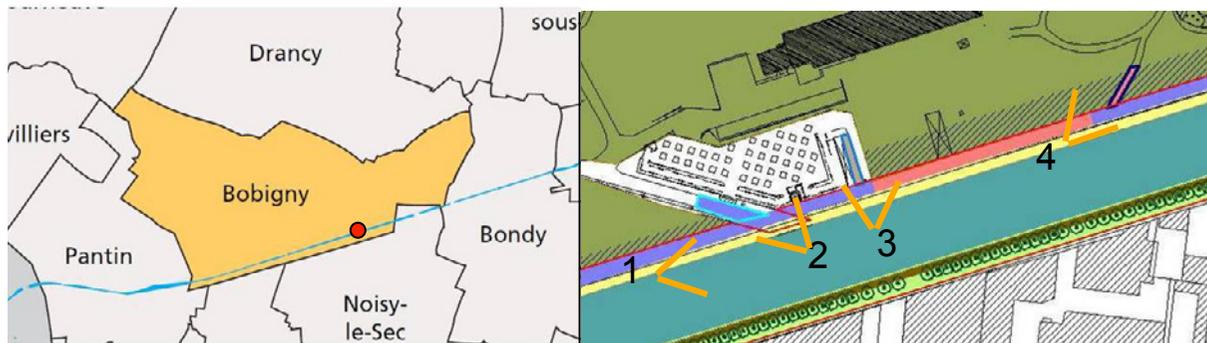
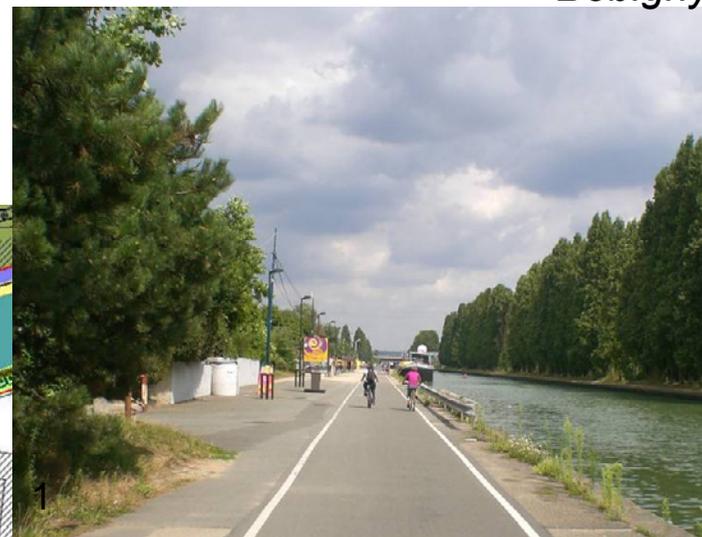


Berge nord



Berge sud

Accès aux équipements du parc de la Bergère



-Projet en cours d'étude dans le cadre de la ZAC Eco-cité en berge sud



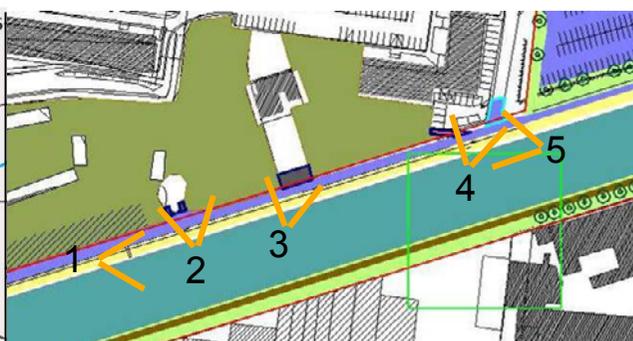
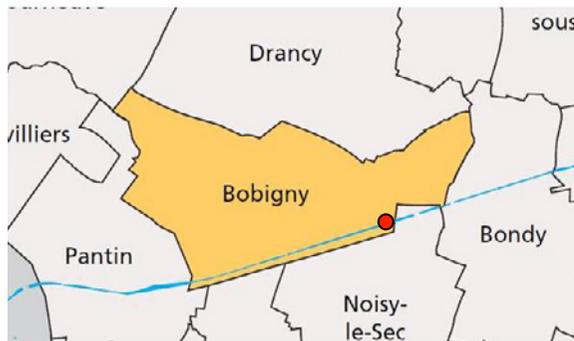
- Berge nord entièrement minérale et imperméable jusqu'au parking de la cité administrative
- Présence d'une canalisation de gaz à haute pression sous la berge



- Traitement naturel et perméable du sol en berge sud
- La berge fait partie du parc par ses nombreux accès.



Allée de la Cité Administrative



-Projet en cours d'étude dans le cadre de la ZAC Eco-cité en berge sud



- La présence de la canalisation entraîne un traitement de surface minéral qui pourrait accueillir la piste cyclable.



-Eléments architecturaux intéressants : maison du parc, escaliers

- Variations des niveaux des sols entre la berge et le parc.

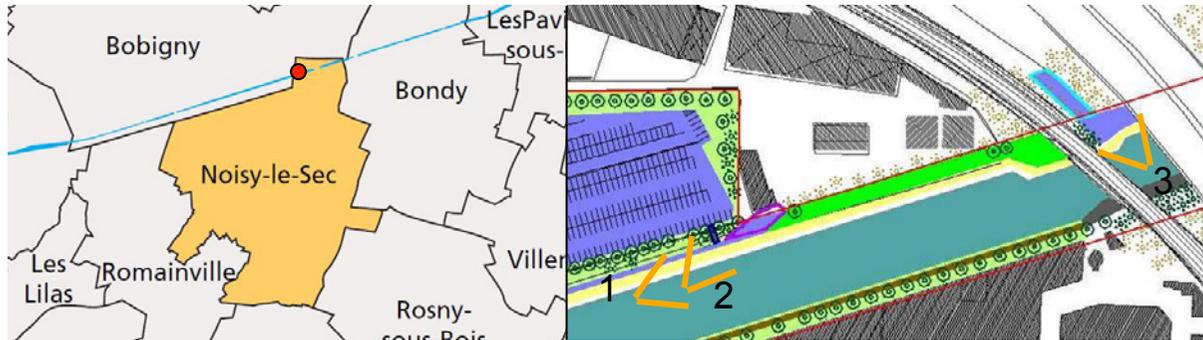


Berge nord



Berge sud

Parking de la cité administrative



-Projet en cours d'étude dans le cadre de la ZAC territoire de l'Ourcq

⊖

- Les remblais du parking sont probablement de nature artificielle, la provenance des sols et leurs qualités doivent être vérifiées.

⊕

-Présence en berge nord de peupliers d'alignement délimitant le parking de la cité administrative.

-La voie implantée entre la A86 et le faisceau ferroviaire pourrait être un nouvel accès au canal.

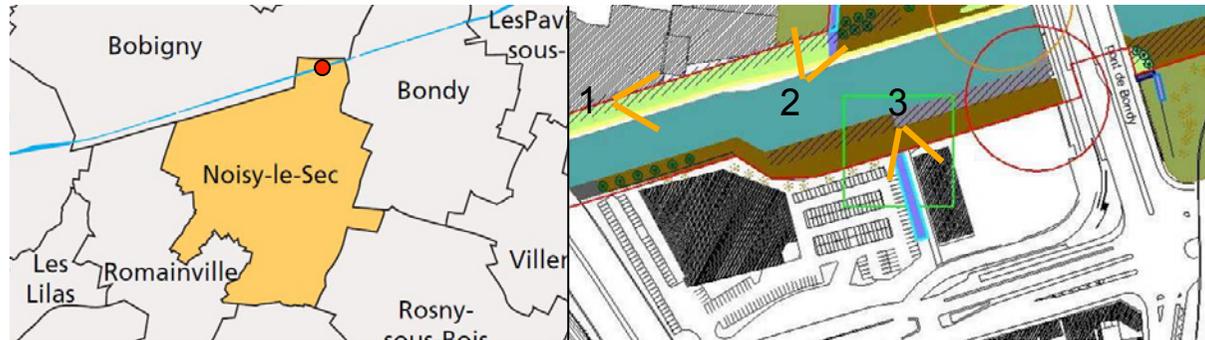


Berge nord



Berge sud

Chemin d'accès au Port



-Projet en cours d'étude dans le cadre de la ZAC territoire de l'Ourcq

⊖

- La berge nord est enclavée
- Peu de liaisons par les ponts environnants

⊕

- Présence de peupliers en berge nord
- Augmentation de la capacité du parking Décathlon susceptible d'être utilisés par les usagers du canal.
- Le chemin au port sera mis en valeur dans le cadre de l'aménagement du port.



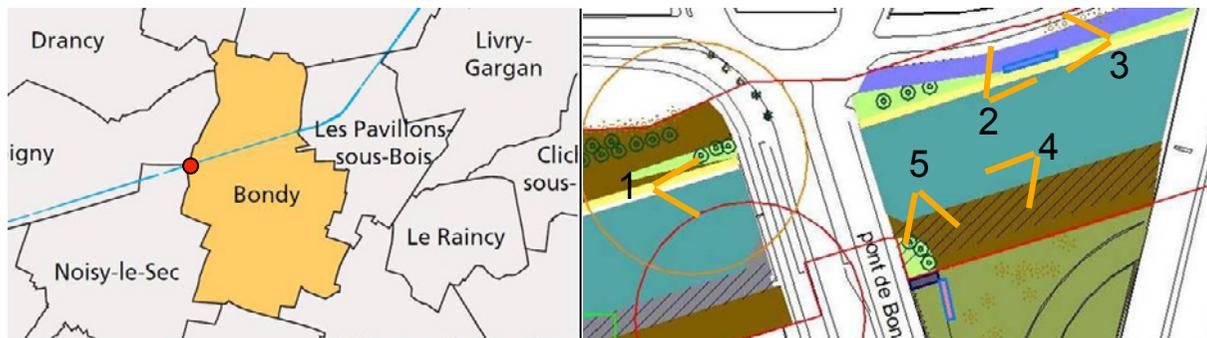
Berge nord

Berge sud

Pont de Bondy



1



2



3



- Pont résultant de la juxtaposition de 2 ouvrages distincts.
- Peu d'accès direct au berges
- En berge nord, juxtaposition de la voie d'accès au port et de la piste cyclable excluant les cheminements piétons.



Berge nord



4



5

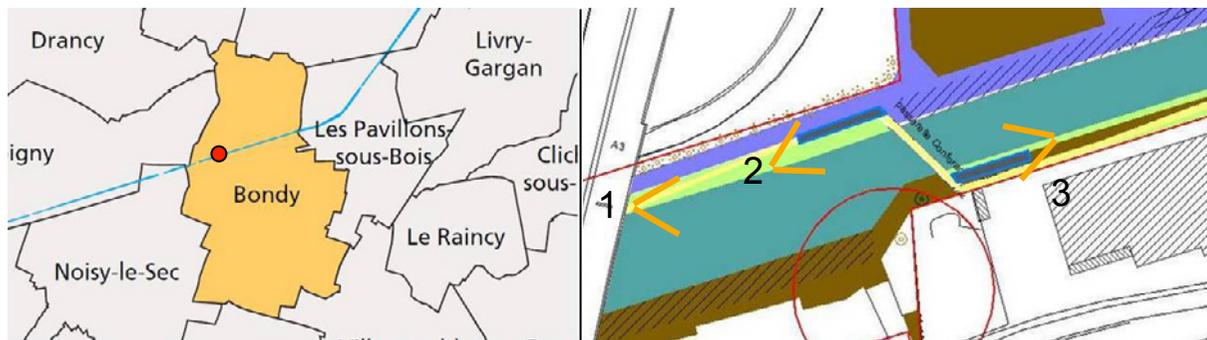


- + Présence d'un local sur berge dans la pile de l'ancien pont.
- + Présence des talus végétalisés de l'échangeur ouverts sur la berge.



Berge sud

Passerelle Conforama



⊖

- Passerelle accolée aux emprises du port de Bondy générant des espaces résiduels (sous face, côtés...) Par son implantation sur la berge, n'engage pas les piétons à poursuivre

-Conflits d'usages sur une passerelle étroite.

⊕

-Présence d'une voie privée attenante au DPF qui élargit l'espace de la berge.

-Proximité du port et de la RN3

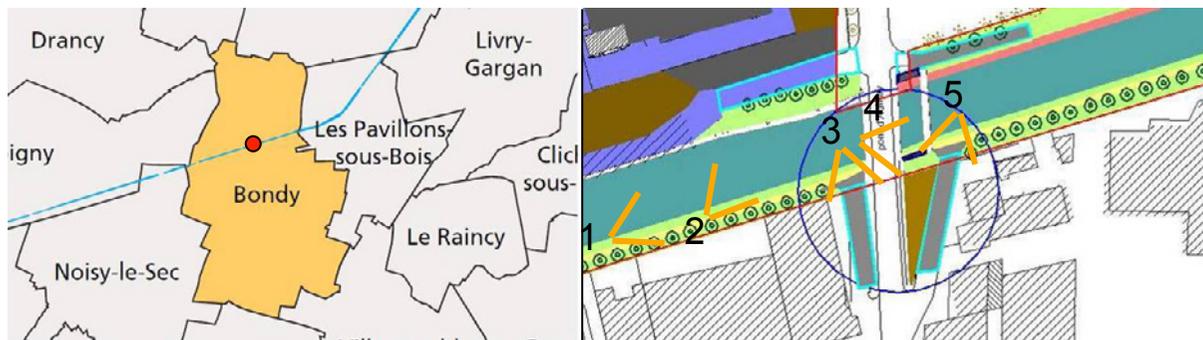


Berge nord



Berge sud

Pont d'Aulnay



- Rampes latérales au pont peu valorisées et occupées par du stationnement illicite.
- Statut des rampes liées à la route qui passe sur le pont (départemental ou régional) qui pénalise sa gestion.



- + Pont représentatif de son époque de construction, associant meulière, béton texturé, garde corps, chaînage d'angle en pierre calcaire...
- + Peupliers en berge nord signalant la présence de l'ouvrage de franchissement.



Avenue des Mesarmes (impasse)



⊖



⊕

-Voie en léger contrebas et proximité de la berge nord, susceptible d'être ouverte sur le canal.



Avenue Marguerite et passage en bout de rue Borel



⊖

- La berge sud est difficilement accessible par les 2 voies en contrebas
- Les accès sont peu visibles et masqués par de la végétation.
- Les aménagements récents de l'éclairage diminuent les espaces réservés aux cheminements piétons.



⊕

- Présence de sols perméables des 2 côtés.
- Le contre-pente au droit des parcelles permet d'envisager de recueillir les eaux de ruissellement et de favoriser la biodiversité en développant la strate herbacée

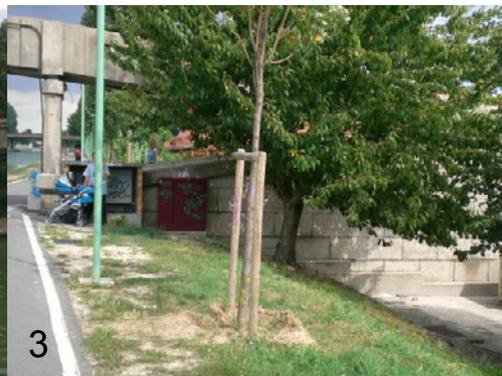
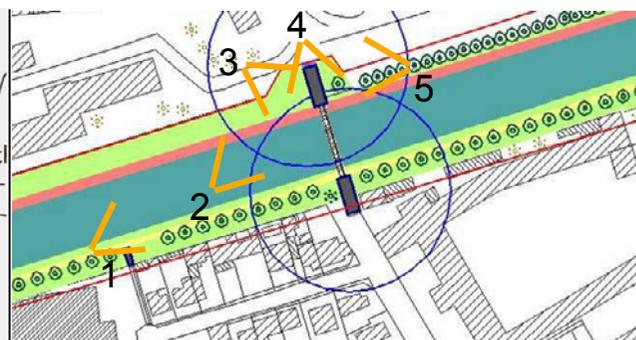


Berge nord



Berge sud

Passerelle des Ecoles Pasteur



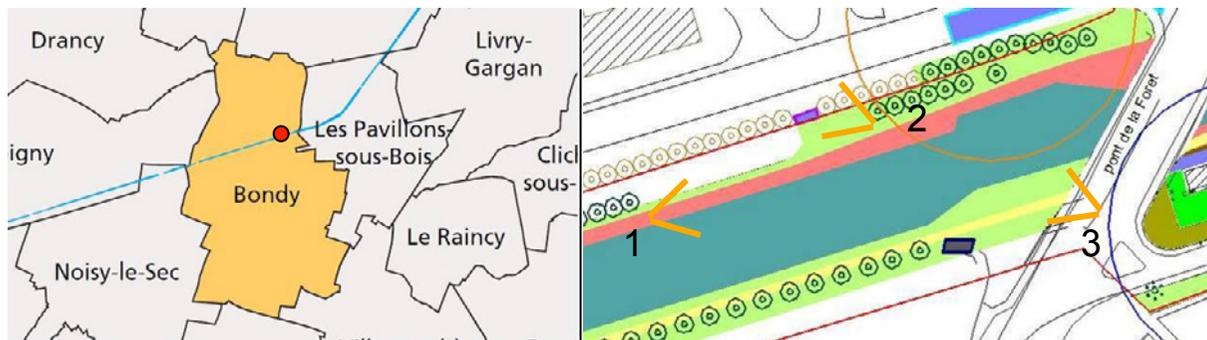
- Obligation pour l'utilisateur de passer par la sous face de la passerelle pour accéder au canal



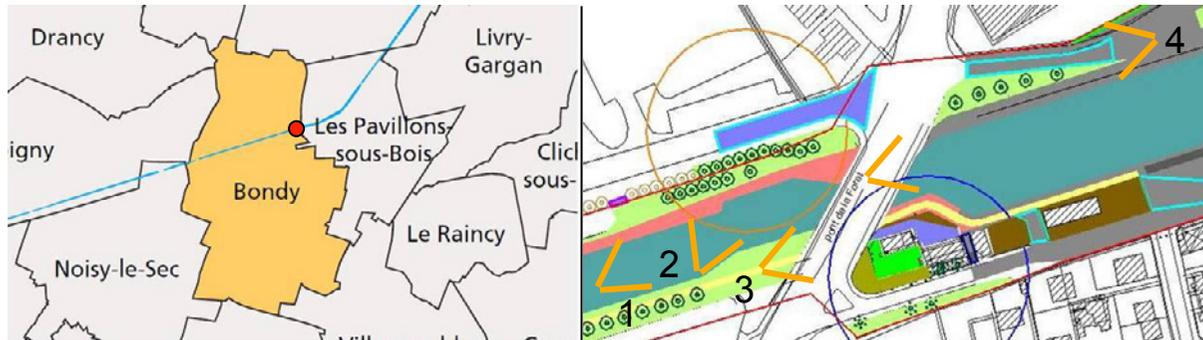
+ Suffisamment de place de part et d'autre de la rampe pour prévoir un accès direct sur les berges



Accès pompier de l'Hôpital Jean Verdier



Pont de la Forêt



⊖



⊕

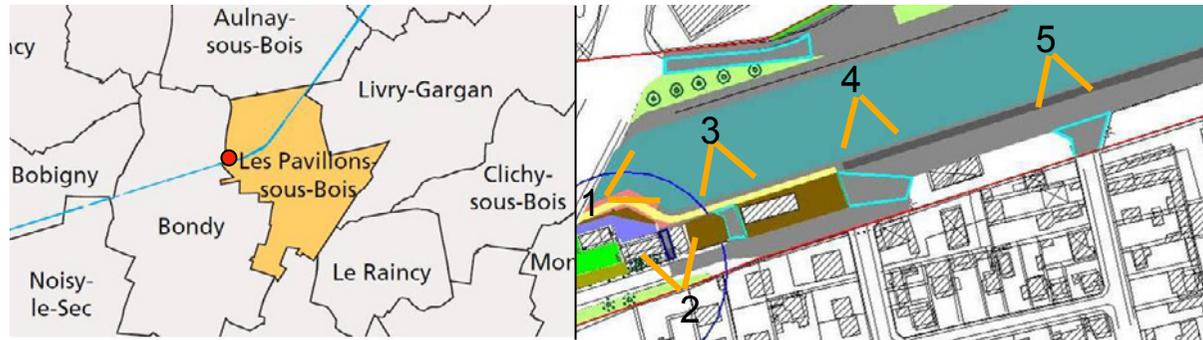


Berge nord



Berge sud

Les Pavillons-sous-Bois



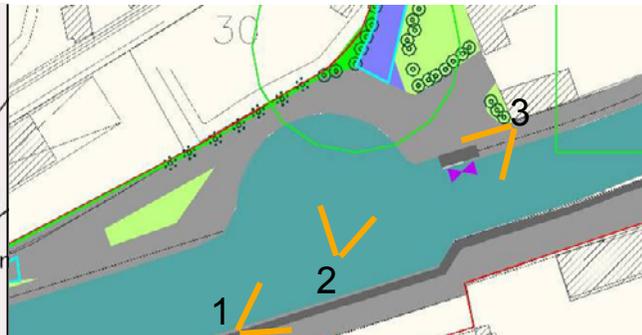
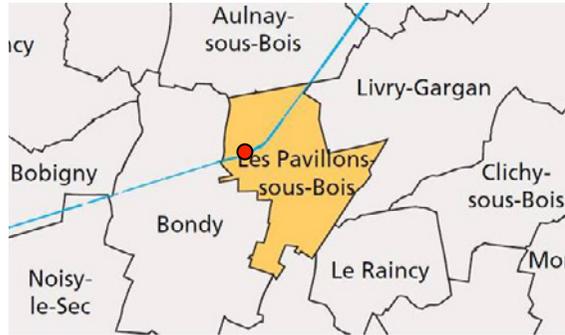
-



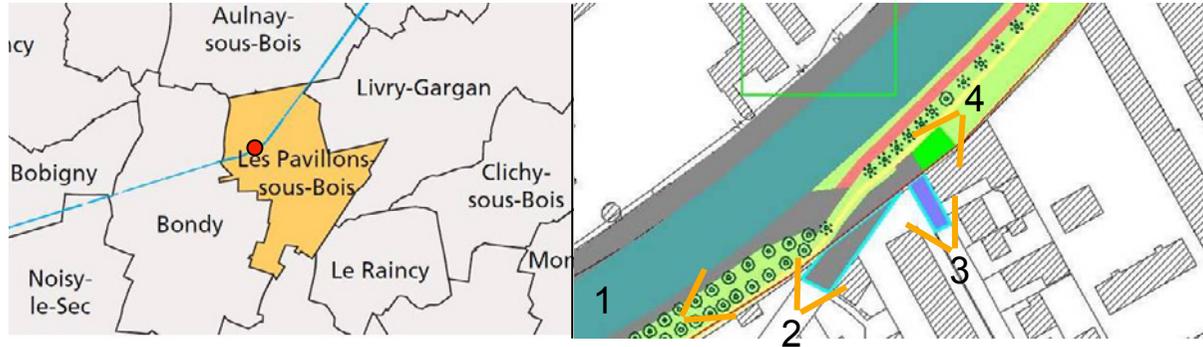
+



Demi lune de retournement



Intersection Av. GI Leclerc et Allée du Canal

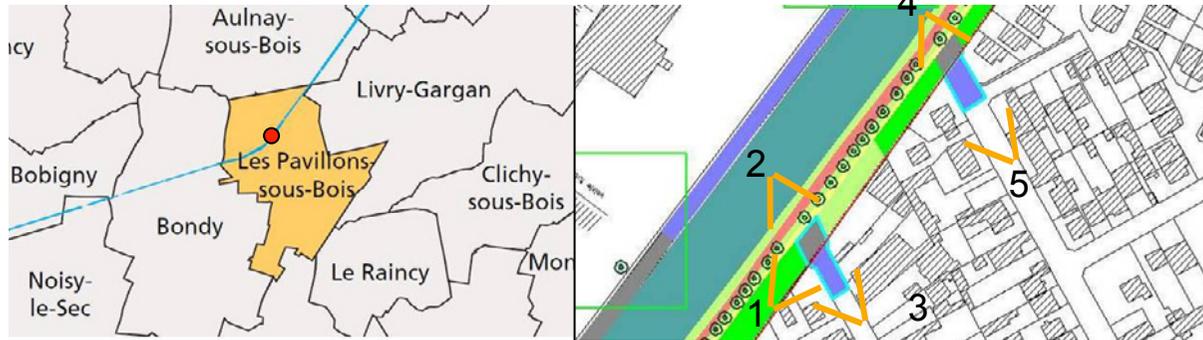


⊖

⊕



Allée Gabrielle, Allée des Mésanges



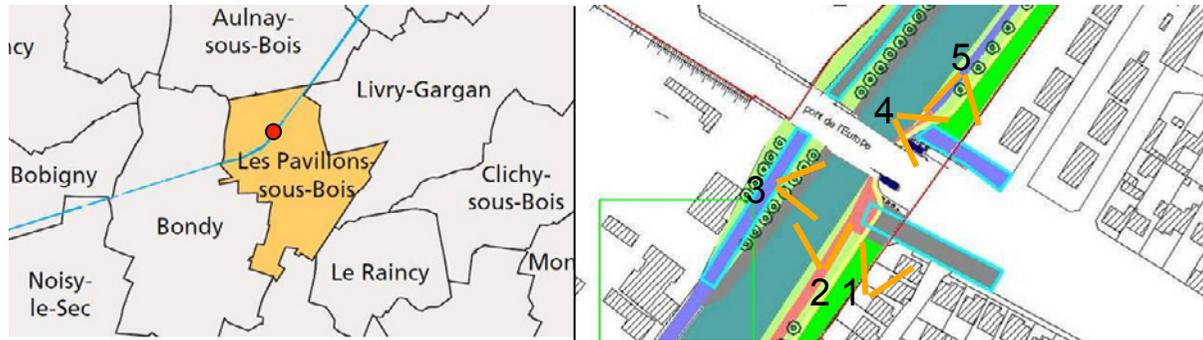
-



+



Pont de l'Europe



-



Berge nord

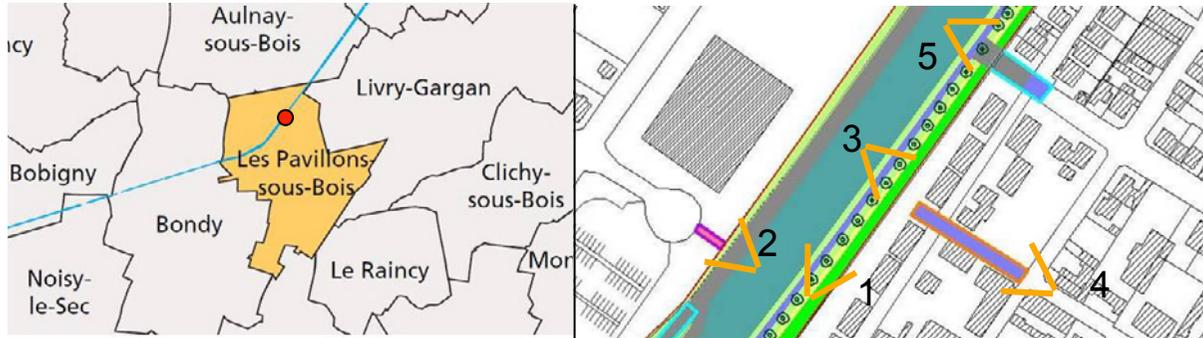


+



Berge sud

Allée de l'Emancipation (impasse), allée Camille Desmoulin



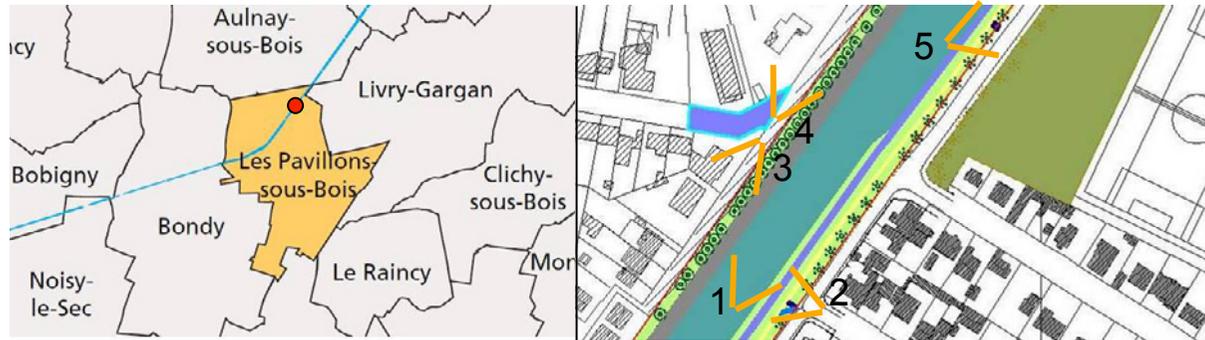
-



+



Allée Ste Anne



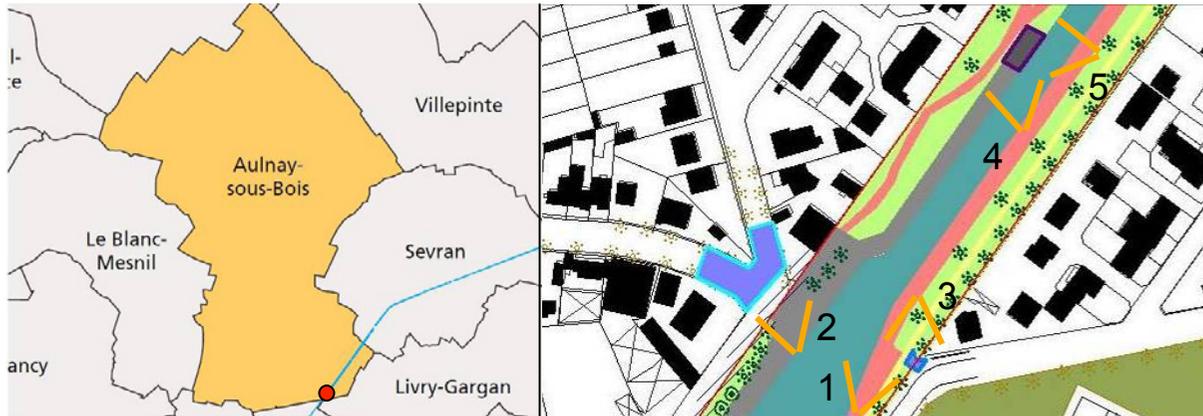
-



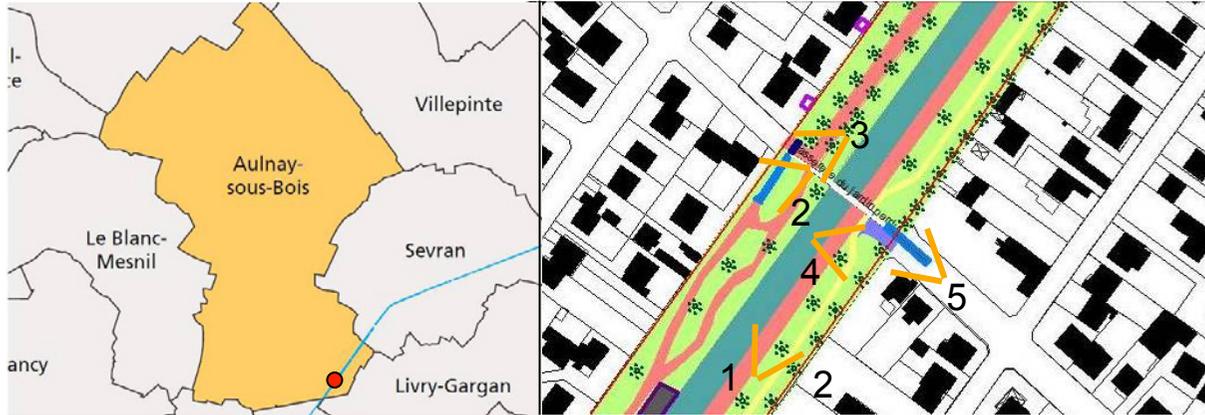
+



Intersection Av Jean Jaurès et rue Pierre Jouhet



Passerelle du jardin perdu



-



+

